

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 7 SEPTEMBRE

## ELECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

### CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

**M. EUGÈNE BERGER**  
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

**M. LACRETELLE**  
Général de division, député sortant.

### Les comptes de la République

C'est une question sur laquelle on ne saurait trop insister.

Les républicains, ces prêcheurs d'économies, ont toujours été de terribles dépensiers.

Le première République joua avec les deniers des contribuables jusqu'à la banqueroute.

La seconde République n'eut pas le temps de nous ruiner, heureusement.

La troisième a usé des finances nationales de manière à dégouter à tout jamais d'un régime où, grâce aux querelles politiques, le contrôle financier est absolument impossible.

En 1876, sous l'administration des conservateurs, le budget des dépenses s'élevait à 2 milliards 900 millions.

Aujourd'hui, ce budget dépasse 3 milliards 900 millions.

Un milliard de plus !

Nous avions en 1876, toujours sous l'administration des conservateurs, un excédent budgétaire de 400 millions ; aujourd'hui, il y a un écart de plusieurs centaines de millions, mais comme déficit.

Voilà pour le budget de l'Etat

Passons aux budgets communaux. La dette des communes, en 1876, n'était que 750 millions.

Elle est aujourd'hui, grâce aux dépenses que les passions radicales ont infligées aux communes, de 1 milliard 250 millions ; c'est-à-dire qu'elle a presque doublé.

Au point de vue industriel et commercial, quelle est la situation ?

Nos exportations ont baissé de 500 millions, tandis que les importations étrangères ont augmenté de 700 millions.

Pour répondre à cette crise industrielle et commerciale, qu'est-ce que les bons républicains ont fait ?

Ils ont augmenté les charges fiscales qui nous écrasaient déjà.

Et, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1890, le cultivateur, qui a tant de peine à écouter ses produits, va voir ses impôts augmenter encore de 8 0/0 !

Cette dilapidation de la fortune publique est tellement scandaleuse qu'il y a des républicains qui ne veulent pas en accepter la responsabilité et qui réclament à grands cris des

hommes nouveaux et, s'il se peut, des hommes honnêtes.

Et nous lisons dans le *National*, qui a honte aujourd'hui d'avoir été opportuniste, cette apostrophe sanglante au parti dirigeant :

« Quelle idée vous faites-vous donc de l'intelligence de l'électeur des campagnes ? Le croyez-vous donc assez ignorant pour ne pas comprendre que, quels que soient les gens auxquels il entend désormais accorder sa confiance, il ne pourra jamais être aussi grossièrement trompé par eux qu'il l'a été par vous pendant plus de dix ans ? »

» Vous êtes gras aujourd'hui, et repus : vous avez eu le temps de faire fortune ; mais peut-être seriez-vous, pour la plupart, bien empêchés si l'on vous interrogeait sérieusement sur les origines de cette opulence dont vous vous faites aujourd'hui un titre, sans réfléchir que c'est précisément ce qui doit inspirer une juste défiance.

» Vous avez administré la France comme une propriété particulière, comme un domaine privé, vous avez été habiles même, et nous ne voulons plus de cette habileté. Nous ne demandons à nos futurs représentants que de l'honnêteté. »

Nous n'avons rien à ajouter à ces chiffres ni à ces reproches mérités.

Le parti républicain est jugé par ses œuvres, et ce jugement est une condamnation.

### INFORMATIONS

Une circulaire (*non confidentielle*, paraît-il) adressée par M. Thévenet aux évêques les invite à rappeler aux prêtres de leurs diocèses, à l'occasion de la période électorale, qu'il est interdit au clergé de manifester des préférences politiques dans l'exercice des fonctions sacerdotales.

Le Gouvernement n'hésitera pas (*oh non !*) à sévir contre les membres du clergé qui enfreindraient cette règle de conduite, dont l'observation a été exigée, sous tous les régimes, depuis le Concordat.

Une autre circulaire de M. Thévenet adressée aux procureurs généraux les invite à réprimer sévèrement les délits de droit commun (?) commis par les ministres du culte (*sic*).

#### UNE LETTRE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Le général Boulanger vient d'adresser à M. Tirard une lettre par laquelle il demande à être déféré à un conseil de guerre ou à la première chambre de la Cour d'appel, et s'engage à comparaître si l'on obtempère à sa demande.

On dit que le gouvernement ne répondra pas à la lettre du général.

En ce qui concerne la constitution d'un conseil de guerre, aucune décision n'a encore été prise.

Aussitôt après l'arrêt de la Haute Cour de justice, une enquête a été ouverte sur les faits que la Haute Cour avait réservés. Cette enquête n'est pas encore terminée. Lorsqu'elle sera close, le gouvernement prendra une résolution conforme aux résultats qu'elle aura donnés.

M. de Sesmaisons, ministre de France à Haïti, a quitté Port-au-Prince et rentre en vertu d'un congé.

En l'absence de M. de Sesmaisons, la légation sera gérée par M. Oudinot.

#### UN FANTÔME DE GOUVERNEMENT

En veine de franchise, M. Spuller reconnaît qu'on n'a eu, depuis l'avènement des républicains au pouvoir, que des « fantômes de gouvernement ». C'est pourquoi, dit-il, la République n'est point respectée. Il faudrait pourtant qu'on nous dise une fois ce qui a empêché les républicains de constituer autre chose que des « fantômes de gouvernement » ; autrement, nous serions bien obligés d'en conclure que c'est tout simplement parce qu'ils sont dans l'impuissance de constituer un gouvernement sérieux, ce qui d'ailleurs ne fait pas le moindre doute.

On s'attend bien à ce que M. Spuller ait un remède tout prêt. Il consiste tout simplement à écarter rudement les conservateurs, un peu plus doucement les radicaux et à mettre les destinées du pays exclusivement entre les mains de l'opportunisme. Le pays a, en effet, conservé un si excellent souvenir du gouvernement de M. Jules Ferry et de ses amis, qu'on ne saurait douter qu'il désire le réédifier.

#### L'ÉPURATION ANTIBOULANGISTE

Plusieurs officiers viennent d'être mis en non-activité par retrait d'emploi, pour cause de boulangisme ; deux d'entre eux avaient un grade supérieur et méritaient d'être considérés comme des officiers d'avenir.

Ce sont le lieutenant-colonel Bernard, du 7<sup>e</sup> cuirassiers, et le chef de bataillon Courtin, qui faisait partie de l'état-major d'application de Fontainebleau. Le commandant Courtin avait été attaché successivement à l'état-major particulier des généraux Thibaudin et Boulanger.

M. Bafour, sous-lieutenant de réserve à Thouars, vient d'être suspendu de ses fonctions pendant un an, par décision présidentielle du 22 août 1889, pour avoir parié 40 fr. au mois de juillet dernier que le général Boulanger obtiendrait au moins 400 voix aux élections cantonales du 28 juillet dans la ville de Thouars. Pour avoir gagné son pari, la punition ne s'est pas fait attendre.

M. Nicolas, chef de musique au 46<sup>e</sup> de ligne, vient d'être frappé de trente jours de prison, pour avoir écrit une lettre au général Boulanger.

#### BÊTISE RADICALE

Le Conseil municipal d'Arbois, se rappelant que son illustre compatriote, M. Pasteur, avait eu l'audace, au cours d'une distribution de prix aux enfants de l'école primaire, de leur parler de Dieu, de la Patrie, de tout ce qui est noble, grand et bon, vient de décider, par douze voix contre quatre, que dorénavant la rue Pasteur s'appellerait rue de la Gare.

Est-ce assez beau ? Est-elle assez virile, cette décision de ces édiles jurassiens ?

#### SOLDATS MORTS DE FATIGUE

La *Chronique picarde* dit avoir reçu de source sûre la triste information suivante :

« Il y a quatre jours, à Beauvais, le 51<sup>e</sup> partait à 5 heures du matin pour une marche d'entraînement direct aux manœuvres. Au retour, six hommes tombèrent, accablés par la chaleur étouffante d'un soleil de tropique, cinq autres restèrent en route. Sur ces onze hommes, deux sont morts dans la nuit de samedi à dimanche. L'un d'eux est un réserviste ; l'autre, un homme de l'active. »

## A BAS LES VOLEURS

(Suite)

#### LA JEUNE FILLE DIPLOMÉE

J'ai été détournée du foyer paternel par les fallacieuses promesses de nos républicains... Au lieu d'apprendre à diriger un ménage, j'ai été bourrée des leçons d'une inutile et vaine science. On m'a enseigné l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la physique, la chimie, le grec et le latin. Et, par contre, on m'a laissé ignorer les plus élémentaires principes de la conduite d'une maison... J'ai des diplômes, des brevets ; j'en possède un assez grand nombre pour tapisser les quatre murs de ma chambre... « Avec cela, me disait-on, vous vous tirerez d'affaire, grâce à l'appui que vous donnera notre sainte République ; vous ferez partie du corps enseignant, et le gouvernement vous accablera de ses bontés, de ses honneurs et de ses écus... Trois fois hélas ! j'ai été dupée ; j'ai perdu mon temps à acquiescer une science qui aujourd'hui ne me sert à rien. Pour trente places, nous sommes mille postulantes, toutes diplômées comme moi... On m'avait promis qu'à défaut d'une place d'institutrice, on me ferait entrer dans un bureau d'administration. Je ne connais encore que le bureau du Mont-de-Piété... Je sais par cœur la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* ; le seul droit que j'ai, moi, c'est celui de mourir de faim... Quelle désillusion, quand des principes de la Révolution on passe à la pratique !... Je n'ai même plus à espérer un bon mari qui me rendrait heureuse ; quel homme raisonnable voudrait d'une femme farcie de mathématiques, de grec et de latin !... Que faire ? Ma vie est désormais sans but ; j'aperçois à l'horizon venir la misère noire... O République, ta m'as menti ! Tu m'as vendu des diplômes superflus ; c'est un vol !

#### MURMURE DANS LE LOINTAIN

A bas les menteurs !... A bas les coquins !... A bas les voleurs ?...

#### LE MASTROQUET

Tout par l'alcool et pour l'alcool, morbleu !... Si le commerce, en général, ne va pas, le mien, par exception, marche à merveille... J'empoisonne mes concitoyens, tout en empilant des gros sous... Rien ne vaut mon métier sous le régime actuel ; on ne s'imaginerait pas ce qu'il y a de républicanisme au fond d'une bouteille de tord-boyaux. Je suis la réserve de la Révolution et le grand électeur de la République ; mon comptoir est le cabinet de consultation des



ivrognes, entre deux verres de casse-poitrine, je glisse un bulletin de vote au nom du candidat du gouvernement... Aussi quels égards n'a-t-on pas pour moi !... Je fraude sans vergogne, je me livre à une contrebande active, j'esquive habilement les droits à payer à la régie. Quand je suis pris en flagrant délit, mes députés radicaux interviennent, et alors les poursuites ne sont pas exercées ou l'amende ne m'est pas réclamée... Ah ! jamais un gouvernement ne vaudra pour moi le régime actuel. Si la Révolution n'avait pas eu lieu, il faudrait la faire... Révolution, je t'aime ! République, tu peux compter sur moi pour te défendre, si les partis conservateurs voulaient te renverser. Je suis dans l'ère du bonheur, de la prospérité et de l'influence : toucher au gouvernement du jour, c'est toucher à moi-même... Il est question de de nous donner par une loi le droit au mouillage ; nous aurons donc enfin la liberté de vendre de l'eau pour du vin. Vive la Révolution ! Vive la République !

#### MURMURE DANS LE LOINTAIN

A bas les empoisonneurs !... A bas les voleurs ! A bas les voleurs !

(A suivre.)

### Le Figaro-Exposition

Le quatrième fascicule du FIGARO-EXPOSITION qui vient de paraître, débute par la reproduction en couleurs d'une aquarelle délicate de Marchetti représentant la toilette des *Petites Javanaises* de l'Esplanade.

Les autres chromos sont, dans la chronique des beaux-arts, de notre collaborateur Philippe Gille, un *intérieur hollandais* de Bischoff et la *Carmen* de Doucet ; dans la partie industrielle, la reproduction d'après nature et en couleurs d'un service de porcelaine artistique exposé par la Manufacture de Limoges.

Mentionnons encore, parmi les jolies gravures de cette livraison, la *Fantasia arabe*, la *Danseuse aux sabres*, les *Fondeurs de balles annamites* et les *Musiciens javanais*, qui illustrent l'article de notre collaborateur Gaston Jollivet, huit reproductions de tableaux et de nombreuses vues de l'Exposition prises d'après nature.

LE FIGARO-EXPOSITION est assurément la publication la plus artistique parmi toutes celles que l'on publie à Paris en ce moment.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### LES MANŒUVRES DU 9<sup>e</sup> CORPS

C'est à partir d'aujourd'hui que les troupes du 9<sup>e</sup> corps cantonnent à Saumur et dans les environs.

Ce matin, l'état-major, plusieurs régiments de ligne et de l'artillerie ont fait leur entrée en ville.

Comme d'habitude, la musique d'un des régiments d'infanterie se fera entendre ce soir, dans le Square, de 5 à 6 heures.

Demain, ces troupes manœuvreront sur la rive droite de la Loire et bivouaqueront aux Roches, route de Vernantes, près Neuillé.

M. A. Pottier, propriétaire aux Rigaudières, commune d'Allonnes, adresse la lettre suivante, datée du 6 septembre, au *Courrier de Saumur* :

« J'apprends par votre journal que dans une réunion préparatoire aux élections législatives, tenue à Saumur le 3 septembre courant, mon nom a été mis en avant.

« Je vous prie de vouloir bien annoncer dans votre prochain numéro que je décline toute candidature.

» A. POTTIER. »

Et d'un !

### Union fraternelle et patriotique des combattants de 1870-71, de Saumur et des environs.

Saumur, le 5 septembre 1889.

Monsieur le Rédacteur de l'*Écho Saumurois*,

J'ai encore recours à votre obligeance pour porter à la connaissance de mes anciens camarades de 1870-71, la lettre suivante que je viens de recevoir.

Tant que notre organisation ne sera pas complète et que l'autorisation légale ne me sera pas parvenue, nous ne pourrions nous réunir ; je ne puis, d'ici là, qu'avoir recours à la presse pour indiquer la marche suivie :

« Monsieur et cher camarade,

« Par votre lettre du 19 août, vous me faites part de votre intention de fonder à Saumur une Société des combattants de 1870-71, semblable à celle dont j'ai l'honneur d'être le président, et vous voulez bien me demander l'envoi d'un exemplaire de nos statuts.

« Tout d'abord je m'excuse de n'avoir pas en le moindre loisir pour répondre plus tôt à votre lettre précitée, ce que j'aurais pu faire cependant si j'avais dû me borner à vous adresser les documents que vous désirez avoir. Mais j'ai tenu à y joindre en premier lieu mes félicitations loyales et franches comme celles d'un vieux soldat, pour l'idée excellente qui vous a inspiré en cette circonstance, et aussi les renseignements qui m'ont paru indispensables à l'accomplissement de l'œuvre que vous allez entreprendre et à l'édification de laquelle je vous offre mon concours aussi dévoué qu'empressé, me mettant, dès à présent, à votre entière discrétion.

« Bien que je n'aie pas le plaisir de vous connaître, je vois en vous un patriote hardi, entre-

prenant, qui, ne dédaignant pas le rude labeur ; se trouve encouragé par la réussite des œuvres entreprises et aujourd'hui édifiées.....

« Comme vous me le dites, notre Société fonctionne très bien. Tout s'y passe dans un ordre parfait, nos adhérents arrivent peu à peu, mais il faut les rechercher, sauf à l'approche de notre fête annuelle où la publicité et un peu de propagande, que nous faisons, nous les amènent nombreux.....

« Je dois vous prémunir contre l'idée qu'on pourrait avoir de se constituer en société de secours mutuels. Il y faut absolument renoncer, attendu qu'il en existe assez partout et avec lesquelles il faudrait entrer en concurrence. Ici, dans le cas qui nous occupe, c'est l'idée patriotique, de camaraderie, de fraternité, qui doit être la note dominante, et accessoirement celle de prévoyance et d'humanité.

« Les secours accordés ne sont pas un droit acquis ; le conseil d'administration les accorde en toute circonstance à ceux qui en ont besoin, malades ou non, et en cela, c'est de la pure et bonne philanthropie, parce que la masse donne à qui n'a pas ; c'est là de la vraie fraternité et plus que de la camaraderie.

« Vos médecins et pharmaciens se trouveront parmi les adhérents ou les membres honoraires, et ils vous accorderont une réduction de 30 0/0 facilement.

« Les secours accordés par nous n'ont jamais dépassé 25 fr. et n'ont pas été moindres de 10 fr. On les renouvelle une, deux et même trois fois, ce qui vaut mieux.....

« La cotisation mensuelle est de 0,50 avec lesquels nous avons pu accorder tous les secours demandés, sauf un ajourné ; soit, en 21 mois, 725 fr., et notre avoir est d'environ 1,300 fr. à ce moment. Les frais funéraires ne nous regardent pas, nous nous bornons à déposer une couronne sur la tombe du décédé.....

« Nous admettons comme sociétaires tous ceux qui ont pris une part quelconque à la campagne comme militaires (actif, dépôt ou autre...). Quant à l'honorabilité et à la moralité des adhérents, chose importante, c'est affaire au conseil d'administration qui s'entoure de tous les renseignements utiles.....

« Je veux me borner à vous encourager dans votre entreprise patriotique à laquelle je souhaite une complète réussite. Ne vous rebutez pas ; vous aurez probablement des difficultés à vaincre, des obstacles à tourner, de l'indifférence, du doute, de l'hésitation ou peut-être de l'engouement et de l'enthousiasme momentané. Persévérez, vous n'en aurez que plus de mérite ! Fondez l'œuvre et ça ira tout seul. Deux exemples, s. v. p., et j'aurai terminé ma causerie, interminable quand je touche à cette question qui pour nous est du patriotisme aussi pur que modeste.

« 1<sup>o</sup> Quand notre Société s'est formée à Mâcon (ville de 18,000 habitants), nous avons

eu 20 lâcheurs, 20 défaillants sur 80 fondateurs. Pendant les six premiers mois, nous sommes restés dans le *statu quo*, personne ou très peu de combattants venaient à nous ; il y eut même des démissions. Le compte-rendu de notre dernière fête vous dira comment progressivement nous avons marché ; en outre, nos démissionnaires de la première heure nous reviennent aussi pénauds qu'heureux.

« 2<sup>o</sup> A Roanne, une personne en belle situation avait renoncé à entreprendre l'œuvre, ou bien n'avait pas osé, craignant l'insuccès que je lui disais n'avoir pas à redouter. M. Berthier, employé au chemin de fer, l'homme dévoué s'il en fût, osa et réussit. Il a aujourd'hui 225 sociétaires et 50 honoraires environ. Aussi, ne lui ai-je pas ménagé et mon encouragement et mes éloges. Il en est justement récompensé.

« Plus qu'un mot. Abolissez rigoureusement toute idée de politique ou de religion et surtout affirmez-le, ou bien vous serez mort-né.

« Encore une fois, je suis tout à vous, m'estimant bien heureux si vous arrivez à l'accomplissement de vos désirs qui sont aussi les nôtres.

« Et dans ce ferme espoir, veuillez recevoir, etc.

» F. PIERRE,

« Chef de bataillon au 63<sup>e</sup> territorial, président des combattants de 1870-71, à Mâcon. »

La Société de Saumur, en formation, ne peut qu'adopter les principes édités dans la lettre qui précède ; elle ne peut que suivre les conseils de sa sœur aînée dont elle suivra les traces.

Que les adhérents se hâtent donc de m'adresser leur acceptation, afin que je puisse les réunir le plus tôt possible, pour l'élection de la commission d'administration.

Je vous remercie encore une fois, Monsieur le Rédacteur, et vous prie de me croire votre dévoué.

G. DOUSSAIN,

Ancien combattant de 1870-71.

### LES VOTES DE M. BENOIST

Après avoir rappelé le glorieux passé du général Lacrosette, député sortant de Maine-et-Loire, candidat conservateur dans l'arrondissement de Bangé, le *Petit Courrier* publie les lignes suivantes :

« Nous croyons utile de mettre en regard des états de service du général Lacrosette les principaux votes émis par son concurrent, M. Benoist, pendant la législature de 1884-1885, afin que les électeurs puissent se prononcer en connaissance de cause :

« 1<sup>o</sup> M. Benoist a favorisé la désorganisation financière du pays, en votant :

« Le 26 décembre 1882, la loi qui investit le gouvernement du droit arbitraire d'imposer

44 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

### DEUXIÈME PARTIE

#### III. — RUSES SUR RUSES

(Suite)

Au moment où la jeune fille allait se remettre en marche, une voix s'éleva dans le lointain, qui chantait les couplets populaires suivants :

An me ranvegan du marchia, —  
De mon tri, de mon tra,  
De mon tra la la la, —  
An me ranvegan du marchia  
Trouvou ma fëna meurtra... (1)

Lieschen demeura immobile, écoutant machinalement.

Le chant se rapprocha.

Ze chava bin qu'elle mourreu, —  
De mon tri, de mon tra,  
De mon tra la la la, —  
Ze chava bin qu'elle mourreu,  
Pisqu'all' en est bin meurtra... (2)

(1) En me revenant du marché, — de mon tri, de mon tra, etc. En me revenant du marché, je trouvai ma femme morte...

(2) Je savais bien qu'elle mourrait, de mon tri, etc. — Je savais bien qu'elle mourrait, puisqu'elle en est bien morte.

La voix devenait plus distincte, une voix d'homme, avinée, éraillée et comme essoufflée, faisant une pause après chaque vers.

Lieschen eut peur en ce lieu désert, et se cacha derrière une haie.

La voix reprit :

Ze si allo der au queuro, —  
De mon tri, etc.  
Ze si allo der au queuro : —  
« Queuro, ma fën' é meurtra ! » (1)  
Ze si allo der au marli, —  
De mon tri, de mon tra, etc.  
Ze si allo der au marli : —  
« Marli, chonaté liouche ! » (2)

L'homme n'était plus qu'à cinquante pas. Il s'interrompit pour respirer et continua :

Quand fut lou zou de l'antréman, —  
De mon tri, de mon tra,  
De mon tra la la la, —  
Quand fut lou zou de l'antréman,  
To lou mondou bélove... (3)  
Ma que z'allova praderi,  
De mon tri, etc.,  
Ma que z'allova praderi,  
Me crevova de rire... (4)

Le chant se rapprochait de plus en plus.

(1) Je suis allé dire au curé, etc., je suis allé dire au curé ; — « Curé, ma femme est morte ! »  
(2) Je suis allé dire au marguillier, — de mon tri, etc., — je suis allé dire au marguillier : — « Marguillier, sonnes tes cloches ! »  
(3) Quand fut le jour de l'enterrement, etc., tout le monde pleurait.  
(4) Moi, qui allais derrière, etc., je me crevais de rire.

Lieschen regardait à travers les vides des branches, mais elle ne pouvait encore apercevoir le chanteur.

Il entonna un nouveau couplet :

Z'a de bon blo dans mon gueurni, —  
De mon tri, etc., —  
Z'a de bon blo dans mon guerni, —  
De bon vin dans ma cova... (1)

Il fit une autre pose plus longue. On entendait ses souliers trébucher sur le chemin, en remuant les graviers et les cailloux, dans sa marche titubante.

Il reprit en nasillant :

Nous en berin bin de biau co, —  
De mon tri, de mon tra,  
De mon tra la la la, —  
Nous en berin bin de biau co,  
An sourcian n'aurait fëna (2)

L'ivrogne venait de passer devant le rayon visuel de la jeune fille. C'était un gros gaillard, court, trapu, à la face rougeaude couverte d'une barbe jaunâtre grisonnante, hérissée comme une broussaille brûlée du soleil ; aux yeux abrutis par l'habitude et l'abus de la boisson ; à la bouche large et grimaçante ; aux

(1) J'ai de bon blé dans mon grenier, etc., j'ai de bon blé dans mon grenier, de bon vin dans ma cave.

(2) Nous en boirons bien de bons coups, etc., nous en boirons bien de bons coups, en cherchant une autre femme.

grandes oreilles plates disparaissant à demi sous des cheveux mal peignés, ébouriffés au vent, d'une nuance indécise, moitié châtain et moitié rousse.

Pour aider ses pas, que l'ivresse rendait chancelants, il s'appuyait sur un jeune chéneau qui lui servait de canne. Il allait le dos courbé sous le poids d'une échelette pleine de feuilles de verre, retenue par deux courroies entourant le haut des bras et passant sous les aisselles.

C'était un vitrier ambulancier, le père Pacôme, bien connu des cabaretiers du Bourg et de ses divers cantons, tels que Ceyzériat, Coligny, Montrevet, Pont-d'Ain, Pont-de-Vaux, etc.

Le père Pacôme, il le disait lui-même, n'était guère soûl qu'une ou deux fois par jour.

Un plaisant de Saint-Etienne-du-Bois, dans le canton de Treffort, le définissait « l'homme ivre-mort de naissance, » ce qui était à peine une exagération.

Pour le quart d'heure, à qui lui eût demandé s'il allait loin dans cet état, le père Pacôme aurait pu répondre comme l'ivrogne de la légende :

« Ce n'est pas la longueur du chemin qui me gêne, c'est la largeur ! »



d'office les communes pour la construction des maisons d'école ;

Le 24 avril 1883, la conversion du 5 0/0, qui réduit les rentes d'un dixième, sans qu'il en résulte d'ailleurs aucun des dégrèvements promis à l'agriculture :

Le 20 décembre 1884, le budget de 1885, qui augmente le déficit déjà existant.

2<sup>e</sup> M. Benoist a voté, le 5 juin 1883, la loi permettant à l'opportunisme de remplacer par ses créatures les magistrats indépendants.

3<sup>e</sup> Il a voté, le 6 mai 1882, la loi favorisant les enterrements civils au détriment des enterrements religieux.

4<sup>e</sup> Il a voté, le 20 décembre 1884, la loi frappant d'une lourde taxe les libéralités faites aux pauvres et aux établissements hospitaliers.

5<sup>e</sup> Le 9 décembre 1884, il a refusé avec ses collègues de la majorité d'étendre le suffrage universel à la nomination des sénateurs.

6<sup>e</sup> Enfin, dans la question du Tonkin, il a toujours approuvé la politique néfaste du ministère Ferry.

C'est ainsi que, le 28 novembre 1884, il a voté l'ordre du jour engageant le gouvernement à poursuivre ses aventures coloniales, et le 28 mars 1885, la veille même de la catastrophe de Langson, il accordait encore sa confiance aux auteurs de ce désastre.

Il nous semble qu'à raison de tous ces votes, si nuisibles aux véritables intérêts du pays, les électeurs de Bangé ne peuvent plus donner leurs suffrages à leur ancien représentant.

Ils nommeront à sa place le général Lacroix, qui remplira, lui, son mandat avec sagesse et patriotisme.

#### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

##### 10 Jours à Paris

##### Billets de famille à prix réduits

A partir du 7 septembre et jusqu'à la clôture de l'Exposition universelle, il sera délivré par toutes les gares du réseau de l'État, aux familles composées d'au moins quatre personnes, des billets d'aller et retour pour Paris, comportant, sur le double des prix des billets simples, des réductions de 30 à 40 0/0, suivant le nombre des voyageurs.

Ces billets, valables pour 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée, pourront être prolongés de cinq jours, à deux reprises, moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

#### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

##### COMICE AGRICOLE DE THOUARS

Le dimanche 15 septembre 1889

L'Administration des chemins de fer de l'État a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion du Comice agricole qui aura lieu à Thouars, le dimanche 15 septembre 1889, les

Le pauvre diable faisait des efforts inouïs pour marcher droit, mais il n'y réussissait guère.

Tout à coup, il entendit une voix qui l'appela :

— Monsieur !... Hé, monsieur !... monsieur le vitrier !

C'était un organe frais et jeune, empreint d'un accent étranger presque imperceptible.

Il se retourna et aperçut une belle jeune fille s'avancant vers lui précipitamment.

— Eh bien, qu'est-ce qu'il y a, ma jolie demoiselle ? demanda-t-il avec un sourire qui fendit sa bouche jusqu'aux oreilles, et en s'affermissant des deux mains sur son bâton.

— Monsieur le vitrier, vous pourriez me rendre un grand service... Voulez-vous ?... Je vous paierai bien.

— Dam ! si ça peut se faire, volontiers !

— Ayant perdu un bijou, je l'ai cherché chez une personne dans la maison de laquelle je suis allée, il n'y a pas très longtemps encore, là-bas, près de Montracol...

Et elle lui dépeignit minutieusement l'habitation de Raoul.

— Je connais ça, dit-il, c'est un étranger qui l'a louée. J'y ai été.

mesures suivantes seront prises pour assurer le transport des voyageurs :

1<sup>o</sup> Le train n<sup>o</sup> 372, partant de Thouars à 9 h. 52 m. du soir, s'arrêtera exceptionnellement, le dimanche 15 septembre 1889, aux stations d'Orléans à 9 h. 59 soir et de Pas-de-Jeu à 10 h. 3 m. du soir pour y laisser des voyageurs ;

2<sup>o</sup> Deux trains spéciaux de voyageurs, comprenant des voitures de toutes classes, seront mis en circulation, dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 septembre 1889, au départ de Thouars pour Airvault (gare) et Saumur (Etat). Ces trains suivront les itinéraires ci-après :

##### De Thouars à Airvault (gare)

THOUARS.....	soir	départ	10 45
Saint-Jean-de-Thouars.....		arrivée	10 55
Saint-Varent.....			11 5
Airvault-Ville (halte).....			11 21

##### De Thouars à Saumur (Etat)

THOUARS.....	soir	départ	11 »
Brion-sur-Thouet.....		arrivée	11 11
Lernay (halte).....			11 19
MONTREUIL-BELLAY.....		arrivée	11 33
		départ	11 38
Brézé-Saint-Cyr-en-Bourg.....		arrivée	11 53
Chacé-Varrains.....		minuit	1
SAUMUR (Etat).....		minuit	14

#### COMPAGNIE D'ORLÉANS

A l'occasion de l'Exposition universelle de 1889, un train de plaisir sera mis à la disposition des populations des départements de la Sarthe, de l'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et du Loir-et-Cher pour leur permettre de se rendre à Paris.

Ce train partira de Tours le vendredi 13 septembre, à 11 heures matin.

Il desservira les stations comprises entre Trélazé, Sainte-Maure, Verneuil-Saint-Germain, Menneton-sur-Cher, Châteaurenault, Plessis-Pellouailles, Longué, Arnage, La Chapelle-du-Chêne, La Flèche, Aubigné, Romorantin, Tours et Mer.

Au retour, le départ de Paris aura lieu le mardi 17 septembre, à minuit 45 (nuit du mardi au mercredi).

Toutefois, les voyageurs auront la faculté de partir, soit par ce train, soit par le train n<sup>o</sup> 41, partant de Paris à 11 heures 15 soir, les 18, 19, 20, 21, 22 et 23 septembre.

Prix des places aller et retour : 2<sup>e</sup> classe, 19 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 13 fr. 50.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré, et au plus tard le 12 septembre, à 6 heures du soir.

GENNES. — Acte de bravoure. — Samedi dernier, vers 6 heures du soir, un voyageur faisait donner l'avoine à son cheval à l'hôtel Ortion, à Gennes. Il le débrida et dans sa précipitation le laissa sans licol, ou plutôt ne fut pas assez prompt à le lui passer autour du cou ; l'animal, se sentant libre, prit sa course à travers le bourg.

Le propriétaire se cramponna à la crinière, mais lâcha prise après une centaine de mètres parcourus. Un malheur était inévitable, lorsqu'à la hauteur de la mairie, M. Jean Clochard, sapeur-pompier, se jeta résolument au-devant du cheval, le saisit par les naseaux, se fit traîner une vingtaine mètres et finit par le maîtriser.

Elle reprit :

— Tout en furetant dans le jardin, j'ai maladroitement brisé avec mon ombrelle la vitre d'un appartement situé contre un des pignons. Voulez-vous la remplacer de suite ?

— Pourquoi pas ? demanda Pacôme.

— Je vous attendrai ici, et vous me rapporterez les morceaux de verre que vous trouverez à terre ou ailleurs. Je vous donnerai deux francs pour votre course. Voici vingt sous pour le carreau... Je désire qu'il ne reste aucune trace de ma maladresse. Vous aurez soin de noircir, de salir le mastic, afin que l'on ne s'aperçoive de rien, et qu'on ne voie pas que la vitre est fraîchement posée.

— Je comprends... C'est convenu ! Comptez sur moi, la belle enfant !

— Je vous attends. Hâtez-vous et n'oubliez rien.

— Soyez tranquille, cria Pacôme en s'éloignant de toute la vitesse de ses jambes incertaines.

Elle le suivit des yeux. Il disparut dans la direction qu'elle lui avait indiquée, en chantant de nouveau à tue-tête.

Son absence lui parut un siècle. Elle comptait mentalement le nombre de pas qu'il avait

**Suicide.** — Lundi soir, à Gennes, la nommée Marie Fresnais, célibataire, âgée d'une soixantaine d'années, s'est jetée toute habillée dans la Loire, en face de Joreau.

Mardi matin, ne la voyant point, on apprit qu'elle avait fait part de sa détermination à une personne. Les recherches eurent lieu et l'on trouva le corps de cette malheureuse sur le bord d'une grève, à deux cents mètres de là. Depuis longtemps déjà, Marie Fresnais donnait des symptômes d'aliénation mentale.

#### L'ENTRÉE DU GÉNÉRAL DE NÉGRIER A NANTES

Le nouveau commandant du 11<sup>e</sup> corps d'armée, M. le général de Négrier, faisait jeudi son entrée à Nantes.

Arrivé à la gare de la Prairie de Mauves par l'express de 3 heures 50, il y a été reçu par M. le colonel chef d'état-major.

A 4 heures 1/2, au bruit du canon, il quittait la gare, accompagné de son état-major et du général de division M. Lami.

Le cortège s'est rendu à l'Hôtel du Corps d'Armée par les quais, la rue de Strasbourg, la rue et la place Saint-Pierre, la rue de l'Evêché. Sur son chemin, quelques cris de : Vive Négrier, vive l'armée, vive la France ! On a beaucoup remarqué la tournure très militaire du général.

Notre nouveau chef de corps a été reçu à son hôtel par M. le maire de Nantes et plusieurs de ses adjoints. Puis, a commencé la réception officielle. M<sup>rs</sup> l'Evêque de Nantes, M. le Préfet, le Tribunal, le Parquet, etc., y ont pris part tour à tour. Enfin, MM. les officiers de la garnison ont été présentés par leurs chefs.

A six heures 1/4, M. le commandant du 11<sup>e</sup> corps rendait sa visite à Monseigneur.

(Espérance du peuple.)

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 septembre 1889.

Le marché est excellent. Dès le début le 3 0/0 franchit le cours de 86, s'élève à 86.17 et finit à 86.15 ; le 4 1/2 0/0 se tient à 104.60.

Le Crédit Foncier ne reste pas en arrière ; on l'inscrit à 1,282.50. Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration a autorisé pour 3,601,149 fr. de nouveaux prêts dont 2 millions 927,400 en prêts fonciers et 673,749 fr. en prêts communaux.

Les honneurs de la journée ont été pour la Banque de Paris et des Pays-Bas que des achats continus ont portée de 755 à 780.

La Société Générale est sans changement à 463.75. La Banque d'Escompte s'est négociée à 513.75. Le Crédit Lyonnais est tenu à 693.75. La Société des Dépôts et Comptes courants ferme à 600.

Les efforts de la spéculation allemande n'arrêtaient pas les ventes d'Italien offert à 92.30. Une partie des disponibilités créées par ces réalisations vont au 3 0/0 Portugais qui monte à 66.37.

à faire, le temps employé à la pose du carreau... Un moment, elle craignit qu'il ne s'en allât avec ses vingt sous, sans exécuter l'ouvrage commandé. Pourtant, avec sa figure d'ivrogne, il n'avait pas la mine d'un malhonnête homme. Cette réflexion la rassurait un peu. Mais elle ne s'impatientait pas moins de la longueur des minutes.

Enfin le vitrier reparut.

Elle n'eut pas la patience de l'attendre et courut à sa rencontre.

Il lui montra, sur une de ses feuilles de verre, un vide de la grandeur du carreau dont il lui rapportait les débris, comme une preuve de son travail accompli.

C'était décidément un brave homme.

Elle lui remit trois francs, au lieu des deux francs, et prit les fragments de la vitre, afin de les jeter dans quelque fossé, bien loin de l'endroit où elle se trouvait alors.

Puis elle recommanda de nouveau la discrétion au vitrier et repartit pour Bourg d'un pas rapide.

— Eh bien ? interrogea Polly lorsqu'elle la vit rentrer chez Regneux.

— Eh bien, répondit Lieschen, j'ai, grâce à Dieu, retrouvé mon médaillon, à quelque dis-

Le Panama est en reprise à 46.

L'action de la Tour Eiffel est également plus soutenue à 775.

Sur le Crédit Provincial, les transactions sont toujours aussi actives, mais le titre ne vient pas sur le marché et les demandes sont, par suite, difficilement servies.

## CRÉDIT LYONNAIS

### AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du papier de Commerce sur la France et l'Etranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôts productifs d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Etrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisation de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Etrangers sortis à un tirage, Productions aux familles, etc.

Avis. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie, sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

## GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.

Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

## ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés . . . . . 4.50 le litre.

Montpellier, 47 — . . . . . 4.75 le litre.

Armagnac, 50 — . . . . . 2 » le litre.

Verre compris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

tance de Corgenon, sur la route de Montracol, où je l'aurai perdu dans une de mes promenades... C'est miraculeux qu'on ne me l'ait pas volé !... Le cordon de soie était usé : j'en ai acheté un autre...

(A suivre.)

## LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 31 Août :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Edison au Figaro et le mariage du grand-duc Pierre de Russie et de la princesse Militza de Monténégro ; M. Villiers de l'Isle-Adam ; les ambassadeurs annamites. — Les beaux-arts au Champ-de-Mars, par Olivier Merson. — Pierre Charzat, nouvelle, par Saint-Livier. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Echees. — Sport. — Bibliographie. — Récréations. — Rêbus.

GRAVURES : Exposition universelle : les gitanes de Grenade au Champ-de-Mars ; le village annamite ; la pagode annamite ; la rue du Caire au Champ-de-Mars. — Les beaux-arts à l'Exposition : Petite Boudeuse. — Russie : le mariage du grand-duc de Russie et de la princesse Militza. — Edison à Paris. — L'ambassade annamite.



FAILLITE BOURASSEAU

Par jugement en date du 6 septembre 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Barthélemy-Auguste Bourasseau, a ordonné l'apposition des scellés et le dépôt de la personne du failli dans une maison d'arrêt pour dettes.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement. M. Vinsonneau a été nommé juge-commissaire, et M. Bonneau syndic provisoire.

Pour extrait, (710) Le Greffier, COLLIN.

FAILLITE V. LETHUILLE

Par jugement en date du 6 septembre 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte la dame veuve Lethuille, marchande aux Cerqueux-sous-Passavant, et a ordonné l'apposition des scellés partout où besoin sera.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement. M. Mignon a été nommé juge-commissaire, et M. Doussain syndic provisoire.

Pour extrait, (711) Le Greffier, COLLIN.

FAILLITE COLONNIER

Par jugement en date du 6 septembre 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Jacques Colonnier, des Cerqueux-sous-Passavant, et a ordonné l'apposition des scellés partout où besoin sera.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement. M. Mignon a été nommé juge-commissaire, et M. Doussain syndic provisoire.

Pour extrait, (712) Le Greffier, COLLIN.

Étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

MÊME SUR UNE ENCHÈRE Le dimanche 6 octobre 1889, à 1 heure de l'après-midi. En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur,

D'UNE MAISON

Et dépendances Située à Muret, commune de Distré,

Comprenant: maison d'habitation, jardin, cour, grange, écuries et caves avec pressoir. Mise à prix: 4,000 francs. FACILITÉS DE PAYEMENT.

Etude M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur, rue Beaurepaire, n° 47.

A VENDRE GRANDE MAISON D'HABITATION

Située quai de Limoges, 26, à l'angle du quai et de la rue du Grand-Noyer.

S'adresser, pour visiter, au n° 27 sur le quai, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

A AFFRANCHIR

Pour entrer en jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1889,

UNE MAISON

Située sur les bords de la Loire AVEC GRAND JARDIN D'UN TRÈS BON RAPPORT S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire. (628)

AVIS La chasse est interdite dans la commune d'Épieds à tout étranger qui ne possède pas 2 hectares de terre dans la commune. (690)

A LOUER Pour la Saint-Jean 1890, MAISON AVEC COUR ET JARDIN Située 7, rue de la Grise. S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelles. (708)

A LOUER POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE MAISON AVEC JARDIN Rue de la Petite-Douve, 19. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANCEUX, 66, quai de Limoges. (679)

A Louer présentement UNE BELLE MAISON AVEC GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN, Située rue Fardeau, 26. S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

ON demande un homme sérieux, honnête, marié ou célibataire, pour la surveillance d'un important domaine situé près de Paris. App<sup>s</sup>, 2,800 fr. par an, logement, chauffage et bénéfices. Écrire à M. LAURENT BRENET, 8, rue Rochebrune, Paris. Joindre un timbre pour réponse.

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

VERITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG PRÉCIEUX POUR MENAGES Depuis 1867, les plus hautes récompenses aux grandes Expositions Internationales. Hier concours depuis 1885. SE MÉFIER DES IMITATIONS Exiger la signature du B<sup>m</sup> J. v. LIEBIG en encre bleue sur l'étiquette. Se vend chez les Épiceries et Pharmaciens

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup> Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie. Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes. 500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale. Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO CHIRURGIEN-DENTISTE 68, Quai de Limoges SAUMUR Prix Modérés

LE JOURNAL DES CAMPAGNES Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole (3<sup>e</sup> ANNÉE) Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures ADMINISTRATION: 15, RUE DE Tournon, PARIS Franco à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr. 50. Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique. Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Paris-Saumur-Bordeaux line, including stations like Paris, Chartres, Saumur, and Bordeaux with departure and arrival times.

Table of train schedules for the Bordeaux-Saumur-Paris line, including stations like Bordeaux, Saumur, and Paris with departure and arrival times.

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Nantes-Angers-Saumur-Tours-Paris line, including stations like Nantes, Angers, Saumur, Tours, and Paris.

Table of train schedules for the Paris-Tours-Saumur-Angers-Nantes line, including stations like Paris, Tours, Saumur, Angers, and Nantes.

Table of train schedules for the Saumur-Port-Boulet-Chinon line, including stations like Saumur, Port-Boulet, and Chinon.

Table of train schedules for the Poitiers-Montreuil-Doué-Angers line, including stations like Poitiers, Montreuil, Doué, and Angers.

Table of train schedules for the Angers-Doué-Montreuil-Poitiers line, including stations like Angers, Doué, Montreuil, and Poitiers.

Table of train schedules for the Saumur-Bourgueil line, including stations like Saumur and Bourgueil.

Table of train schedules for the Saumur-Port-Boulet-Bourgueil line, including stations like Saumur, Port-Boulet, and Bourgueil.

Table of train schedules for the Saumur-La Flèche line, including stations like Saumur and La Flèche.